GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement au 1:50.000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Reboisement (ligne ou à plat) ..... brp
Plantation en bandes ..... pb
Plantation en clairières ..... pp
Plantation de bouleaux ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Préparation mécanique ..... pm
Récolte dans les lisières boisées (déserte libre) ..... ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT		Couleur	Symbole
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		Hydrographie	Hydrographie
Résineux	R		
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à thuya (cèdre)	R (CE)		
— — à mélèze	R (LA)		
— — à feuillus	R (F)		
— — (plantation)	R p		
Pessière	E		
— — (épinette noire et/ou thuya occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)		
— — à thuya (cèdre)	E (CE)		
— — à mélèze	E (LA)		
— — à sapin	E (S)		
— — à pin blanc, et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — à sapin et/ou épinette	E (S)		
— — (plantation d'épinette blanche)	Epb p		
— — (plantation d'épinette noire)	Epn p		
— — (plantation d'épinette rouge)	Epr p		
Sapinière	S		
— — (le sapin et/ou thuya, blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)		
— — à thuya (cèdre)	S (CE)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)		
— — à pin blanc	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à mélèze	S (LA)		
— — (plantation de sapin baumier)	Sb p		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — avec pin rouge	Pb (PR)		
— — — (le pin rouge (Pr) occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)		
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (CE)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EN)		
— — — avec mélèze	Pb (LA)		
— — — avec pin gris	Pb (PG)		
— — — avec peuplier	Pb (PE)		
— — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)		
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (CE)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)		
— — — avec mélèze	Pr (LA)		
— — — avec pin gris	Pr (PG)		
— — — avec peuplier	Pr (PE)		
— — — (plantation)	Pr p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (PG)		
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (R)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (CE)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EN)		
— — — avec mélèze	Pg (LA)		
— — — avec peuplier	Pg (PE)		
— — — (plantation)	Pg p		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (CE)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)		
— — à sapin	C (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin rouge	C (PR)		
— — à pin gris	C (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuyas)	Thp p		
Prucheraie	Pr		
— — (le prucha occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)		
— — à thuya (cèdre)	Pr (CE)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)		
— — à sapin	Pr (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)		
— — à pin rouge	Pr (PR)		
— — à pin gris	Pr (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — (plantation)	Pr p		
MÉLÈZE	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (MR)		
— — (aucune essence compagne prédominante)	Me (R)		
— — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — à sapin	Me (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)		
— — à pin rouge	Me (PR)		
— — à pin gris	Me (PG)		
— — à peuplier	Me (PE)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	Mel p		
— — (plantation de mélèze japonais)	Mej p		
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel p		

TYPE DE COUVERT		Couleur	Symbole
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		Hydrographie	Hydrographie
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb (EN)	Bb (EN)	Bb (EN)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — — avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)	Bb (PR)
Bouleaux à bouleau jaune avec pin blanc	B jP (PB)	B jP (PB)	B jP (PB)
— — — avec pin rouge	B jP (PR)	B jP (PR)	B jP (PR)
— — — avec résineux	B jP (R)	B jP (R)	B jP (R)
Peuplements avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (EN)	Pe (EN)	Pe (EN)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Peupliers à peuplier faux-tremble	E (PE)	E (PE)	E (PE)
Érables durs à érable	E (F)	E (F)	E (F)
— — à pin blanc	E (PB)	E (PB)	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)	E (PR)	E (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M F h	M F (F)	M F h (F)
FEUILLUS (groupements)			
Feuillus	F		
— — d'essences tolérantes	F t		
— — d'essences hotesses	F h		
— — — sur station humide	F h		
Bouleaux à bouleau blanc	Bb		
— — à bouleau jaune	Bj		
Peupliers	Pe		
— — à peuplier rouge	Ep		
Érables	Er		
— — à bouleau blanc	Er (B)		
— — à bouleau jaune	Er (Bj)		
— — à pin blanc	Er (PB)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)		
Plantation de bouleau blanc	Bb p		
— de bouleau jaune	Bj p		
— de peuplier	Pe p		
— de peuplier hybride	Ph p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par éclaircies légères
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
0 (vide)	0-30 ans		30-70 (ans)
30	31-40 ans		30-70
50	41-60 ans		50-30
70	61-80 ans		50-50
90	81-100 ans		50-70
100	101 et plus		70-50

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inégalienne: Peuplé dominant de haut, tolérants majoritairement des tiges entre 0 et 90 ans. Mûrs: peuplements majoritairement des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieux inégalienne: Peuplé dominant de haut, tolérants majoritairement des tiges de plus de 90 ans. Mûrs: peuplements majoritairement des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	suivre
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 51%
N. B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fichiers publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0%-10%)	2 (10%-25%)	3 (25%-40%)	4 (40%-60%)	5 (60%-75%)	6 (75%-100%)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 (4) D2 (5) — S = déflection; E = classe de pente; C3 = classe d'âge; (4) = classe de hauteur; D2 = classe de densité; (5) = groupement d'essences

R C2 (4) B1 — R = classe de pente; C2 = classe d'âge; (4) = classe de hauteur; B1 = classe de densité; — = sous groupe d'essences; — = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. RIVEST ET ASS.
SIGNATURE: [signature]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 71
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 000
Mode de tenure ou de gestion: 15
Bloc d'aménagement: 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 303 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 80 90 0
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4131*
Région écologique: 3L *
H.R.C. 740 PONTIAC

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière: Année de publication : 1982
Année de révision : 1988

Divisions territoriales en date du : 1 /4/82
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-16 S.E.	31-K-13 S.O. S.E.	31-K-14 S.O.
31-L-9 S.E.	31-K-12 N.E. N.O. S.O. S.E.	31-K-11 N.O. S.O.
31-L-8 N.E.	31-K-5 N.O. N.E. S.O. S.E.	31-K-6 N.O.

31 K/12 N. E.

UC 71 2 47